



LA LETTRE AUX LOCATAIRES

opac
savoie

N° 168 - NOVEMBRE 2022

CHAUFFAGE À 19° : CHANGER NOS HABITUDES POUR FAIRE DES ÉCONOMIES

Pour éviter des pénuries d'énergie, notamment à cause de la guerre en Ukraine, le gouvernement nous demande, particuliers et entreprises, de réduire nos consommations d'énergie.

« **La règle, c'est de chauffer à 19 degrés.** »

Elisabeth Borne, 1ère ministre

LIMITER LA TEMPÉRATURE, POURQUOI ?

- Avoir assez d'énergie pour passer l'hiver.
- Faire des économies d'énergie et réduire la hausse des factures.

EN PRATIQUE, COMMENT ÇA SE PASSE ?

- Pour les immeubles en chauffage collectif, la température est fixée à 19 °C. Le démarrage du chauffage collectif a été retardé.
- Pour les logements en chauffage individuel, suivez les recommandations en vigueur en veillant à maintenir une bonne température dans chaque pièce, sans surchauffer :
 - ⇒ 19 °C dans une pièce à vivre en journée, et 17 °C la nuit,
 - ⇒ 16 °C dans une chambre.



BESOINS
DE CHAUFFAGE

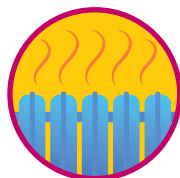
= 70%

des consommations
énergétiques d'un
logement

UN DEGRÉ
DE MOINS
= 7%
D'ÉCONOMIES

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET NE PAS AVOIR FROID : ASTUCES ET ÉCO-GESTES

- **Dépoussiérer et ne pas encombrer les radiateurs** : tout obstacle sur ou devant un radiateur empêche la diffusion de la chaleur.
- **Éviter l'utilisation de chauffage d'appoint** (gaz ou pétrole) : très énergivores, ils peuvent être dangereux (risques d'incendies, pollution de l'air intérieur, humidité et moisissures).
- **Dégager les entrées et sorties d'air des grilles d'aération** pour diminuer l'humidité du logement. Plus son taux d'humidité augmente, plus il consomme de l'énergie pour chauffer.
- Porter **des vêtements chauds**.
- **Couper le chauffage dans les pièces non utilisées.**
- **Éteindre les lumières** dès que possible.
- Opter pour **des ampoules LED**, plus économiques.
- Fermer les volets/stores la nuit.
- Éteindre les appareils en veille.
- **Économiser l'eau chaude sanitaire** : privilégier les douches, laver le linge à basse température, penser à couper l'eau lorsqu'elle n'est pas utile.



DES DIFFICULTÉS POUR
PAYER ? N'ATTENDEZ PAS,
CONTACTEZ VOTRE ANTENNE !



HAUSSE DU COÛT DE L'ÉNERGIE : TOUT FAIRE POUR VOUS PROTÉGER

L'OPAC de la Savoie n'est pas responsable de l'augmentation des prix de l'énergie.
Pour autant, notre volonté est de **protéger au maximum nos clients locataires**. Comment ?



Une facture mensuelle de charges (provisions de charge) rééquilibrée dès juin dernier pour **éviter le paiement d'une grosse somme au printemps prochain (régularisation)**.

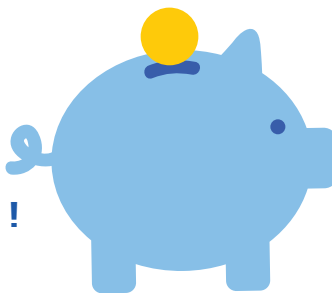


Des travaux de rénovation efficaces pour baisser les dépenses de chauffage : amélioration de l'isolation des murs, des combles et des toitures, remplacement des systèmes de chauffage de nos logements les plus énergivores. Résultat, un meilleur confort tant en hiver qu'en été, une diminution des déperditions thermiques et donc une maîtrise du budget consacré à l'énergie.



Le suivi permanent du cours du prix des énergies et l'adhésion à des groupements d'achat pour acheter électricité, gaz, fioul, granulés de bois au meilleur tarif.

L'ÉNERGIE LA MOINS CHÈRE C'EST CELLE QU'ON NE CONSOMME PAS !



23 MILLIONS D'EUROS investis en 2021 pour la rénovation thermique



ACTUS LOCATAIRE

À RETENIR CE MOIS-CI !

⇒ **SUPPLÉMENT DE LOYER DE SOLIDARITÉ (SURLOYER) :** vous ne touchez pas d'APL ? Vous êtes concerné ! Répondez obligatoirement au questionnaire SLS reçu par courrier avant le 7 novembre 2022. Plus d'infos sur www.opac-savoie.fr rubrique Actualités.

⇒ **ÉLECTIONS LOCATAIRES :** agissez concrètement pour améliorer votre cadre de vie ! Du 10 novembre au 4 décembre prochains, vous pourrez voter et choisir vos représentants qui défendront vos intérêts au sein de notre Conseil d'Administration.

6 BONNES RAISONS DE VOTER :



1. Les représentants défendent les intérêts des locataires.
2. Voter, c'est donner son avis et s'engager dans la relation bailleur / locataires.
3. Les représentants prennent des décisions importantes qui concernent directement les résidents, le parc immobilier et la vie de tous les jours.
4. Les représentants sont aussi des locataires HLM : ils vivent dans une résidence gérée par l'OPAC de la Savoie.
5. Les représentants ont un vrai pouvoir de décision : leur vote vaut autant qu'un autre membre du Conseil d'Administration.
6. Par internet ou par courrier, voter, c'est facile, gratuit et rapide !

Le matériel de vote vous sera envoyé par courrier d'ici mi-novembre 2022, alors tenez-vous prêts et pensez à voter ! Découvrez dès maintenant les candidats sur www.opac-savoie.fr rubrique Actualités.

www.opac-savoie.fr

Suivez-nous !

